AVIS PUBLIC

VILLE DE LACHUTE
Pour publication sur le site Web de la Ville
Le 13 novembre 2026

Entrée en vigueur
Règlement 2026-880-2

Prenez avis qu'à sa séance ordinaire tenue le 2 novembre 2026, le Conseil municipal a adopté le règlement **2026-880-2 intitulé : « Règlement modifiant à nouveau le règlement 2024-880 établissant des tarifs applicables à divers services fournis en matière de loisirs et culture ».**

Ce règlement entre en vigueur le jour de la présente publication.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service des affaires juridiques, à l'hôtel de ville.

Le 10 novembre 2026
(G-2026.20)

M^{e} Lynda-Ann Murray, greffière